

## 9. SÉISME

En cas de séisme, les occupants de l'édifice recevront des instructions précises au moyen du système de haut-parleurs ou des consignes leur seront données par les agents de secours d'étage.

### EN CAS DE SÉISME

1. Abritez-vous immédiatement sous une table, un bureau ou un autre meuble susceptible de vous protéger contre les projections de débris. Protégez-vous le visage et la tête avec vos bras.
2. Restez à l'abri jusqu'à l'arrêt des secousses.
3. Évacuez l'édifice en empruntant l'issue de secours la plus proche et qui présente le moins de danger. Toutefois, avant d'emprunter les escaliers de secours, attendez d'avoir reçu le feu vert en raison des risques d'éboulement.
4. Dès que vous serez sorti de l'édifice, éloignez-vous en immédiatement d'au moins 100 mètres et tenez-vous à l'écart des lignes aériennes d'électricité qui risqueraient de tomber à terre lors des répliques sismiques.

**Nota :** Les occupants ayant besoin d'une aide particulière en cas d'urgence doivent se reporter à la page 6 du présent guide.